



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Le mardi 10 avril 2018, à 21 h 12
Bureau central, L'Original, ON**

- PROCÈS-VERBAL -

Le vice-président du Conseil, monsieur Roger Chartrand, préside la séance.

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Présences : CONSEILLÈRE, CONSEILLERS SCOLAIRES

M. François Bazinet, président
M. Roger Chartrand, vice-président
M. Jonathan De Serres
M. André-Paul Lalonde
M. Jean Lemay
M. Martial Levac
M^{me} Sergine Rachelle Myre-Bouchard
M. Michel Pilon (vidéoconférence)

Élève-conseiller, Élève-conseillère

M. Jérémie Bonneau
M^{me} Catherine Cadieux-Fredette

PERSONNES-RESSOURCES

M. François Turpin, directeur de l'éducation et secrétaire
M^{me} France D. Lamarche, surintendante de l'éducation
M. Martin Lavigne, surintendant des affaires et trésorier
M. Alain Martel, surintendant de l'éducation
M^{me} Lynn Charbonneau, adjointe à la surintendance
M^{me} Diane M. Duval, directrice exécutive, Service des ressources humaines
M^{me} Marie Claude Dicaire, attachée de direction

PROCÈS-VERBALISTE

M^{me} Sylvie Lamarche, adjointe administrative

B - PRIÈRE

La prière ayant été récitée par monsieur Michel Pilon, conseiller scolaire, au début de la séance du Comité plénier, on enchaîne avec l'ordre du jour.

C - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES AUTORISÉES

RÉSOLUTION N° 18-03-8340 :

Proposé par : M. François Bazinet
Appuyé par : M. Martial Levac

« Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté. »

Adoptée

D - DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS - Aucune

E - QUESTION À L'ÉTUDE - Aucune

F - QUESTION PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION - Aucune

G - SÉANCE À HUIS CLOS

Discussions de la séance à huis clos : pages 89 à 92.

RÉSOLUTION N° 18-03-8341 :

Proposé par : M. Martial Levac
Appuyé par : M. François Bazinet

« Que la séance se poursuive à huis clos, à compter de 21 h 15. »

Adoptée

H - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS - aucun

I - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à compter de 22 h 28.

M. Roger Chartrand, vice-président

M. François Turpin, directeur de
l'éducation et secrétaire